



Demande d'informations pour Pension Alimentaire non payer

Par **Sophie**, le **13/05/2013** à **11:28**

Bonjour,rrnrJ'aurais souhaité connaître les démarches a effectuer pour un payement de pension alimentaire direct (par employeur) par l'intermédiaire d'un huissier.rrnrCar Mr (agent SNCF) ne m'a pas versé le mois d'avril et pour le moment j'attends celui de mai pour ma fille âgée de 17 ans. (cf copie protocole).rrnrNe répond pas à mes emails & messages téléphoniques (répondeur).rrnrDe ce fait, je souhaitais savoir au bout de combien de mois, on peut effectuer cette procédure.rrnrSi je devais faire une "réclamation" par courrier en AR avant d'effectuer cette procédure ou si on pouvait directement la faire.rrnrEt enfin quel en serait le cout de cette procédure.rrnrD'avance, je vous remercie de donner suite à ma demande.

Par **Marion3**, le **13/05/2013** à **15:50**

Bonjour,rrnrSi fin Mai vous n'avez toujours pas perçu la pension alimentaire, vous vous rendez chez un huissier proche de votre domicile avec le jugement indiquant le montant de la pension alimentaire.rrnrLes frais d'huissier seront exclusivement à la charge du père.rrnrCordialement

Par **Sophie**, le **13/05/2013** à **15:55**

Bonjour,rrnrIl faut attendre combien de mois de PA non payer pour effectuer les

démarches.rnrn2 Pensions soit 2 mois ?

Par **Sophie**, le **14/05/2013** à **08:26**

Ah je pensais que c'était un mois de pension non payes pour faire une demande de payement direct auprès d'un huissier....

Par **nina2000**, le **19/05/2013** à **21:45**

bonjour, rn je voudrais savoir comment faire pour obtrnirune pension alimentaire pour mon fils, et aussi quels sont les démarches a faire pour que son père face un test de paternité.rnrnmerci de me repondre .rnrncordialement.